



Le parcours Avenir, c'est quoi ?

publié le 14/06/2024

Pour tout savoir sur le parcours Avenir...

Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prend l'appellation "parcours Avenir". Ce parcours doit permettre à chaque élève :

- ▶ de comprendre le monde économique et professionnel
- ▶ de connaître la diversité des métiers et des formations
- ▶ de développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- ▶ d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Ce parcours est mis en place pour chaque élève de la sixième à la terminale. Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

<https://www.education.gouv.fr/le-pa...>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.